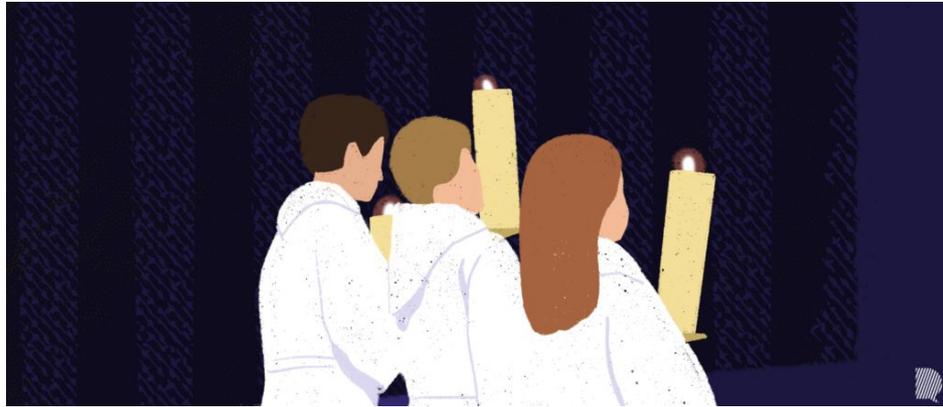


# Filles et garçons, défendre l'égalité devant l'autel



éléments pour réfléchir et agir

Groupe local Comité de la Jupe 45 - Femmes et Hommes  
dans l'Eglise

# La Théorie

47 - Il est tout à fait louable que se maintienne la coutume insigne que soient présents des enfants ou des jeunes - dénommés habituellement «servants d'autel» ou «enfants de chœur» - qui servent à l'autel comme acolytes, et reçoivent, selon leurs capacités, une catéchèse utile, adaptée à leur service. On ne doit pas oublier que, du nombre de ces enfants, qui servent à l'autel, a surgi, au long des siècles, une multitude de ministres sacrés. Afin de pourvoir plus efficacement aux besoins pastoraux de ces servants d'autel, il est nécessaire d'instituer et de promouvoir pour eux des associations, en faisant même appel à la participation et à l'aide de leurs parents. Quand des associations de ce genre acquièrent une dimension internationale, il revient à la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements de les ériger, ou d'approuver et de reconnaître leurs statuts. **Les filles ou les femmes peuvent être admises à ce service de l'autel, au jugement de l'Évêque diocésain; dans ce cas, il faut suivre les normes établies à ce sujet.**

Source : Vatican, Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements

**Instruction *Redemptionis Sacramentum* sur certaines choses à observer et à éviter concernant la très sainte Eucharistie, 2004**



Une possibilité ouverte aux femmes et filles depuis les réformes liturgiques de Vatican II, formalisée par l'Instruction de 2004 *Redemptionis Sacramentum*

**soumise “au jugement de l'évêque diocésain”**

# La Théorie

Possibilité renforcée par le motu proprio *Spiritus Domini* de janvier 2021, relatif à l'accès des personnes de sexe féminin au ministère institué du lectorat et de l'acolytat.

Le pape François précise, en effet, que « *certaines ministères institués par l'Église ont pour fondement la condition commune du baptisé et du sacerdoce royal reçu dans le sacrement du baptême ; (...) une pratique consolidée dans l'Église latine a également confirmé que ces ministères laïcs, étant fondés sur le sacrement du Baptême, peuvent être confiés à tous les fidèles qui ont l'idonéité requise, de sexe masculin ou féminin, selon ce qui est déjà implicitement prévu par le canon 230 (§ 2).* »

« Plus aucun texte du Magistère n'interdit aux filles de servir à l'autel »

interview de l'évêque de Toulouse Guy de Kerimel [dans Famille Chrétienne](#) (12 septembre 2022)

Interview du Cardinal Président de l'Association internationale des servants d'autel, Jean-Claude Hollerich, également archevêque de Luxembourg, à Radio Vatican, le 28/07/2024

**L'acolytat, même pour les adultes, est ouvert aux femmes et aux hommes. Alors, je pense qu'il n'y a pas lieu d'exclure les filles du service d'autel. Elles sont les bienvenues. C'est leur place et elles exercent ainsi leur dignité de baptisée**

De plus, les servantes d'autel sont importantes parce que nous voyons ce qui touche leur cœur, quels gestes les touchent, et ce que la catéchèse doit encore fournir comme explication. Mais ce n'est pas une explication de la tête, c'est une explication mystagogique qui se fait dans la liturgie. C'est vraiment une introduction au christianisme pour les jeunes.

Les enfants manquent dans nos assemblées en Europe. Très souvent, nous ne retrouvons que des personnes âgées. Les servants et les servantes d'autel représentent cette jeune génération. C'est beau de voir toutes les servantes et tous les servants d'autel, et cela nous rajeunit. Cela nous rend plus vivants comme Église

# La pratique: les évêques laissent les prêtres juges en la matière

LA CROIX

## Servantes d'assemblée : Mgr Jacolin tente la clarification pour apaiser les tensions

**Explication** Dans une lettre aux fidèles, datée du 21 septembre, Mgr François Jacolin, évêque de Luçon (Vendée), précise l'admission des filles au service de l'autel. Il rappelle cette possibilité, tout en laissant la responsabilité de cette décision aux curés et à leur conseil paroissial.

Cécile Mérieux, le 03/10/2023 à 16:58

🔒 réservé aux abonnés

📖 Lecture en 3 min.



un exemple...  
représentatif



MONSEIGNEUR FRANÇOIS JACOLIN  
PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE APOSTOLIQUE  
EVEQUE DE LUÇON

**DECRET SUR L'ADMISSION DES FILLES ET DES FEMMES  
AU SERVICE DE L'AUTEL**

Vu le numéro 47 de l'instruction du 25 mars 2004 du dicastère du Culte Divin et la Discipline des Sacrements : *Instruction Redemptionis Sacramentum sur certaines choses à observer et à éviter concernant la très sainte Eucharistie* :

**Les filles ou les femmes peuvent être admises à ce service de l'autel, au jugement de l'Évêque diocésain ; dans ce cas, il faut suivre les normes établies à ce sujet.**

Je promulgue le décret suivant :

- Dans le diocèse de Luçon, les filles ou les femmes peuvent être admises au service de l'autel.
- Cependant, il s'agit là d'une possibilité et je confie aux curés le soin de décider de l'opportunité d'admettre ou non des filles au service direct de l'autel selon leur discernement pastoral après avoir consulté leur Conseil paroissial.
- Lorsqu'un nouveau curé sera nommé dans une paroisse, il ne pourra changer, dans un sens ou dans l'autre, les dispositions en vigueur dans la paroisse, qu'un an après sa prise de fonction et après avoir consulté son Conseil paroissial.

Nonobstant toute chose contraire  
Donné à Luçon, le 21 septembre 2023  
En la fête de l'apôtre saint Matthieu



FRANÇOIS JACOLIN  
EVEQUE DE LUÇON

# L'apparition des servantes d'assemblées, spécificité française sans fondement doctrinal

## SERVANTES D'ASSEMBLÉE



### Que sont les servantes de l'assemblée ?

Un nombre de plus en plus important de paroisses en France fait l'expérience des **servantes d'assemblée**. Il ne s'agit en aucun cas d'avoir des filles « servantes d'autel » mais de **trouver une place spécifique pour les jeunes filles au sein de notre assemblée dominicale**.

# L'apparition des servantes d'assemblées, spécificité française sans fondement doctrinal

“Rappelons que la Constitution sur la liturgie de Vatican II affirme que les servants exercent un « véritable ministère » (SC 29). Dès lors le nom qui serait le plus juste serait celui de « ministres ». Car ils ne sont pas qu'au service de l'autel mais tout autant de la liturgie de la Parole et donc si l'on suit la référence spatiale, « servants de l'ambon ». Et bien sûr, ils sont tous « servants de l'assemblée » car tout ministère liturgique (y compris celui de présidence ou celui du diacre) est service de l'assemblée comme figure de l'Église en prière et corps du Christ.

A ce titre, le lecteur ou ceux qui sont chargés de la prière universelle, sont aussi « servants de l'assemblée ». Ils servent le Christ qui parle à l'assemblée comme le dit la Constitution sur la liturgie de Vatican II (SC 7) et dans la prière universelle, ils servent la prière de l'Église.

La réservation exclusive de l'expression « servantes de l'assemblée » à des filles exerçant un service dans la nef est donc **assez discutable en tant qu'elle introduit subrepticement une séparation entre la nef et le sanctuaire**, et plus encore entre l'assemblée et les divers ministères.

Avec St Augustin, il faut en effet rappeler que le principe « avec vous, je suis chrétien, pour vous je suis évêque » implique que **même les ministres ordonnés font partie de l'assemblée et sont « servants de l'assemblée »**. On ne peut diviser le corps du Christ même si certains désignent plutôt la tête qui est le Christ.”

Patrick Prétot, osb, professeur à l'Institut Supérieur de Liturgie, septembre 2022 sur le site de l'ICP

“Ce rôle de servante, tout comme les garçons ont un rôle de servant à l'autel, est aussi à l'image de Jésus, le serviteur par excellence. **Il y a des missions communes aux hommes et aux femmes, mais les femmes ont une mission en tant que femme**, la mission d'accueillir, d'écouter, d'offrir, en un mot de représenter l'assemblée. Différencier le service de l'autel et celui de l'assemblée, c'est mettre en valeur les spécificités de chacun, ce qui fait leur beauté et leur richesse. C'est respecter la mission de chacun, la vocation de chacun et finalement la volonté du Seigneur, créateur de chacun de nous, créateur de cette différence qui permettra de vivre l'unité profondément.”

Source: site de la paroisse st Emile de Valence dont est aussi issue l'illustration de la page précédente

# L'apparition des servantes d'assemblées, spécificité française sans fondement doctrinal

## Que font elles concrètement?

“On les appelle « servantes d'assemblée » ou "Servantes de Marie". Tout comme les servants d'autel, elles ont voulu prendre une part active à la célébration eucharistique. Mais tandis qu'ils sont attachés à aider le prêtre près de l'autel, elles se mettent davantage au service de l'assemblée qu'elles représentent. **Elles vous accueillent avec un sourire, veillent à ce que chacun trouve sa place, s'occupent du mouvement des enfants** au moment du partage d'évangile. Elles portent symboliquement vos offrandes en procession jusqu'à l'autel et de ce dernier vous transmettent la paix du Christ. Avec les servants, elles guideront le mouvement de communion et conduiront le ministre de la communion à la personne qui n'aura pas pu se déplacer pour recevoir le Corps du Christ.”

Source: site de la paroisse st Bernard du Mont-Blanc

Ce n'est pas un groupe de servants de Messe au féminin, **ce n'est pas une ingérence dans la Liturgie du principe moderne de parité!** Leur rôle dans la célébration liturgique de la Messe est de nous rappeler la grandeur et la sacralité de la Vie du Christ qui est offerte en sacrifice au Père, et reçue en communion. Les filles Servantes de Marie aideront à garder cette juste distance et révérence que l'on appelle la "piété filiale" et qui évite de confondre le mystère sacré de l'Eucharistie avec la seule expression humaine de nos sentiments.

Source: Paroisse st Joseph en rives du Loiret, Olivet

# Les actions du Comité de la Jupe

Une carte interactive que tous peuvent compléter, afin de collecter des données.

Qu'en est-il sur nos paroisses et notre diocèse?

Peut-être pourrions nous prévoir d'y contribuer?

<https://carte.comitedelajupe.fr/dl/d8fc49>

Église pour toutes ?

Recherche

### Cartographie des pratiques d'inclusion ou d'exclusion des femmes dans les paroisses catholiques

Les pratiques des paroisses catholiques envers les femmes semblent très variées : parfois, les filles ne servent pas à l'autel ; ailleurs, les femmes ne distribuent pas la communion. Pour quitter les suppositions et laisser place à des faits objectifs, cette carte collaborative vous propose des données fiables sur les pratiques d'exclusion ou d'inclusion des femmes dans la liturgie et la gouvernance des paroisses.

***Vous voulez connaître les habitudes d'une paroisse ?***

Cliquez sur une église pour en savoir plus sur ses pratiques envers les femmes ou utilisez la barre de recherche.

***Votre paroisse ne figure pas sur la carte ?***

Dites-nous quelles sont ses pratiques en remplissant le formulaire d'ajout d'une église.

Les équipes de *Toutes Apôtres* et du *Comité de la Jupe* vous remercient de votre contribution !

+ Ajouter une église sur la carte

Page de la carte



The map displays a geographical view of Europe, including parts of the United Kingdom, France, Belgium, the Netherlands, and Germany. Numerous teal-colored circular markers are scattered across the map, primarily concentrated in Western and Central Europe, representing individual Catholic parishes. The map includes labels for various countries and cities, such as London, Cardiff, Dusseldorf, Frankfurt, and Munich. The interface also shows map navigation controls and a search bar at the top.

# Les actions du Comité de la Jupe

« Nous demandons aux évêques de se prononcer sur la discrimination des filles pendant la messe »



tribune

Adeline Fermanian

Membre du Comité de la jupe

Sylvaine Landrison

Docteure en théologie, membre du Comité de la jupe

Après avoir appelé les évêques à refuser la différenciation du rôle entre les garçons et les filles à la messe à l'occasion de la Journée des femmes, le 8 mars, le Comité de la jupe, à travers la voix de deux de ses membres, détaille les premières réponses reçues, et rappelle les raisons de cette mobilisation.

Adeline Fermanian et Sylvaine Landrison du Comité de la jupe, le 22/03/2023 à 15:23

📖 Lecture en 3 min.



A l'occasion du 8 mars 2023, le Comité de la Jupe adresse un courrier à tous les évêques de France

Seuls 4 ont répondu:

“ Denis Moutel, évêque de Saint-Brieuc, nous dit qu'une telle pratique n'existe pas dans son diocèse. Jean-Marc Eychenne, évêque de Grenoble, a répondu dans le même sens, ainsi que Christian Nourrichard, évêque du diocèse d'Évreux. Quant à Olivier de Germay, archevêque de Lyon, il nous confirme que rien ne peut s'opposer à la présence des filles autour de l'autel ; par conséquent il laisse ses prêtres libres de choisir, tout en les alertant sur le fait que « *l'on ne tardera pas à s'apercevoir des limites* » du « *tout-mixité actuel* »...”

Frère évêque,

Nous, baptisé-es dans l'Église catholique, regrettons l'invisibilisation des femmes au cours des liturgies. Où sont les filles, les femmes, durant nos célébrations ? Pourquoi cette mode des « servantes d'assemblées » qui tient les jeunes filles à distance de l'autel ?

« Cachez ces femmes... » : serions-nous revenus à l'hypocrite Tartuffe dans ce vaste courant de repli identitaire qui refoule les laïcs à distance des clercs, et parmi ces laïcs, ostracise les femmes? Pourtant, Vatican II avait supprimé la démarcation entre un espace sacré et le lieu où se tient le « profane » (voir annexe).

A l'heure où l'absence de responsabilités accordées aux femmes devient une préoccupation majeure du synode sur la synodalité ; quand le rapport de la CIASE diagnostique le caractère délétère de l'insistance sur la sacralité du prêtre, et que celle-ci dévoile ses effets pervers dans toutes les affaires qui déferlent ad nauseam, ne serait-il pas temps de réinterroger notre pratique ecclésiale et liturgique ?

Une cartographie des paroisses établie par le Comité de la Jupe montre que plus de la moitié des paroisses en France exclut les filles de la proximité de l'autel. Aucun argument scripturaire ne justifie de discrimination corporelle dans une religion de l'Incarnation où chaque humain est aimé et sauvé dans son individualité. Le Christ n'a jamais hiérarchisé ses relations.

La multiplication des exclusions des filles ainsi que l'incompréhension sur ce qui les fonde, nous conduit à vous demander officiellement comment vous vous positionnez devant la liberté qui vous est donnée de décider si les filles, baptisées à l'identique des garçons, peuvent être admises au service de l'autel. Oui ou non, les y autorisez-vous ? Et pouvez-vous fonder, selon le droit de l'Église, votre réponse ?

Tandis que Guy de Kerimel, archevêque de Toulouse et président du Conseil épiscopal pour la liturgie, assurait dans Famille Chrétienne que « Plus aucun texte du Magistère n'interdit aux filles de servir à l'autel »<sup>3</sup>, Laurent Jullien de Pommerol, responsable du département des servants d'autel au sein du service national de la pastorale liturgique et sacramentelle, rappelait que "Les servants d'autel apportent un signal très fort à la messe dans le face à face entre le prêtre et l'assemblée". Il apparaît donc grave et injustifié d'exclure les filles de ce rôle majeur, d'où l'urgence d'une prise de position de votre part.

Nous vous remercions de nous lire et attendons votre réponse.

Avec notre respect sororal,

Le Comité de la Jupe

<https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/la-celebration-de-la-foi/528959-le-service-de-lautel-un-service-gagnant/>

Famille Chrétienne, 12 septembre 2022

Sur 382 paroisses répertoriées au 6 mars 2023, dans 203 paroisses les filles ne servent pas régulièrement à l'autel

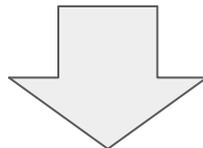
# Les actions du Groupe FHE d'Orléans

En 2017, le Groupe Femmes et Hommes en Eglises, en sommeil depuis quelques années, se relance face à une situation de discrimination vécue par la petite fille d'une des membres.

L'équipe est allée à la rencontre du couple responsable des servants d'autel pour le diocèse afin d'échanger sur le sujet.

Nb: en novembre 2023, Florence et Nicolas Fouquet-Lapar ont été nommé pour cette charge et font appel largement aux servantes d'autel pour les cérémonies de la cathédrale.

Une publication dans Parvis a eu lieu en 2018





## Servants d'autel : quelle place pour les filles aujourd'hui ?

Nous réproposons le refus d'interdire aux jeunes filles l'accès au chœur des églises alors que les garçons y sont admis. En fait, toutes les femmes sont victimes des discriminations dans l'Église catholique. En juin 2018, lors de la visite du pape François à Genève, les assistantes pastorales du diocèse de Bâle avaient eu l'assurance de leur évêque d'être placées à côté des diacres et des prêtres lors de la célébration eucharistique. L'organisation romaine de la visite le leur a interdit. En aube et portant étole et pancartes, elles ont publiquement manifesté leur désaccord au milieu de l'assemblée. Malgré de nombreuses dénonciations, le cléricalisme masculin est encore bien vivant.

La rédaction

Tout a commencé par ce fait rapporté par deux membres du groupe FHE (Femmes et Hommes en Église) d'Orléans : une jeune collégienne orléanaise obligée de changer de paroisse pour pouvoir servir la messe. Un fait d'autant plus surprenant que le père René Picandet, évêque d'Orléans de 1981 à 1997, a initié et défendu la mixité des enfants de chœur, qui est donc bien ancrée sur le diocèse. Une bonne raison donc pour chercher à en savoir plus sur la situation des servants d'autel aujourd'hui. C'est ainsi qu'après avoir observé les pratiques de quelques paroisses, nous sommes allés interroger le couple responsable de l'équipe diocésaine des servants d'autel. La rencontre a eu lieu en février 2018 en présence du seul Y., son épouse n'ayant pu le rejoindre.

Celui-ci nous a confirmé que, suite à Vatican II (1965), l'accord de principe sur l'égalité d'accès des filles et des garçons au service de l'autel est tout à fait acquis, et que celle-ci est totalement encouragée par notre évêque, le père Jacques Blaquart. Mais en pratique, il existe une grande disparité selon les paroisses. Nous n'avons toutefois pas pu obtenir de données chiffrées : combien de filles, de garçons, la répartition par âge etc.

dans beaucoup de cas, il n'y a pas de discrimination dans le partage des tâches des servant(e)s, on remarque qu'en certains lieux des disparités se sont installées. À côté du service d'autel, exercé spécifiquement par les garçons (les servants), est apparu un service de l'assemblée, exercé uniquement par les filles (les servantes). Les paroisses Saint Paterne (sauf rare exception), Saint Laurent, Saint Vincent, Saint Martin d'Olivet, peut-être d'autres, sont dans ce cas. En milieu rural, selon Y., « les prêtres portent une charge pastorale trop lourde pour s'en occuper », et ce sont donc les laïcs qui assurent le fonctionnement de ce service. Y. nous dit que l'on y remarque souvent une présence majoritaire des filles. Nous n'avons pu le vérifier. Mais d'autres informations indiquent qu'en fait la situation est très hétérogène dans le diocèse, avec notamment des différences marquées entre l'est et l'ouest du Loiret, y compris pour ce service des servants.

Par ailleurs, le recrutement n'est pas facile. De façon générale, les jeunes ont du mal à s'engager régulièrement dans la durée et à trouver leur place à l'adolescence... Il arrive aussi que la présence des filles fasse fuir les garçons et inversement. Le recrutement des responsables d'équipes est également difficile, avec la préconisation d'un tandem mixte pour mieux

J. Habert (Séze). Un rassemblement provincial a également lieu tous les deux ans. Les enfants sont formés paroisse par paroisse et participent à des rassemblements. Ainsi le groupement « Rives de Loire » est-il allé en 2016 en pèlerinage au Puy-en-Velay avec une soixantaine de personnes (enfants et accompagnants). Ce fut une expérience positive, les jeunes des trois paroisses ayant rencontré des servants et servantes d'autel de toute la France... Mais aussi choquante pour certains ou certaines... puisqu'à la messe solennelle, seuls les garçons ont été autorisés à monter à l'autel.

En conclusion, nous retenons un très grand souci de ménager les uns et les autres : les laïcs bénévoles, les curés, les jeunes/enfants et leurs parents. Mais nous constatons aussi qu'un flou relatif est toléré dans les habitudes prises et les routines, qui induisent des différences sur la place des filles et des garçons. Quelles sont les perspectives ? « Les choses vont dans le bon sens. Il s'agit de laisser le temps au temps », souligne Y., « puisque 53 ans seulement ont passé depuis Vatican II. Un temps bien court à l'échelle de l'histoire de notre vieille Église. »

Au final, après avoir observé une évolution non discriminante dans le Loiret, nous repérons aujourd'hui, ici ou là, de significatifs retours en

# Ecrire au curé???

## est-ce pertinent...

Les arguments classiques: ici Mathieu Berger, curé de Poissy

“La première raison est anthropologique : **une fille et un garçon, ce n'est pas pareil. C'est différent à tous les niveaux de l'être humain, auquel la foi n'échappe pas.** Quand ils sont jeunes et adolescents, ils ne vivent, ni n'expriment leur foi de la même manière.

Une deuxième raison est que dans un groupe de servants, on parle de foi et donc de quelque chose de très intime et de personnel. A ces âges-là, le regard de l'un(e) sur l'autre les bloque. **Il n'est pas bon, pour que chacun se sente libre de s'exprimer, que les filles et les garçons soient mélangés.**

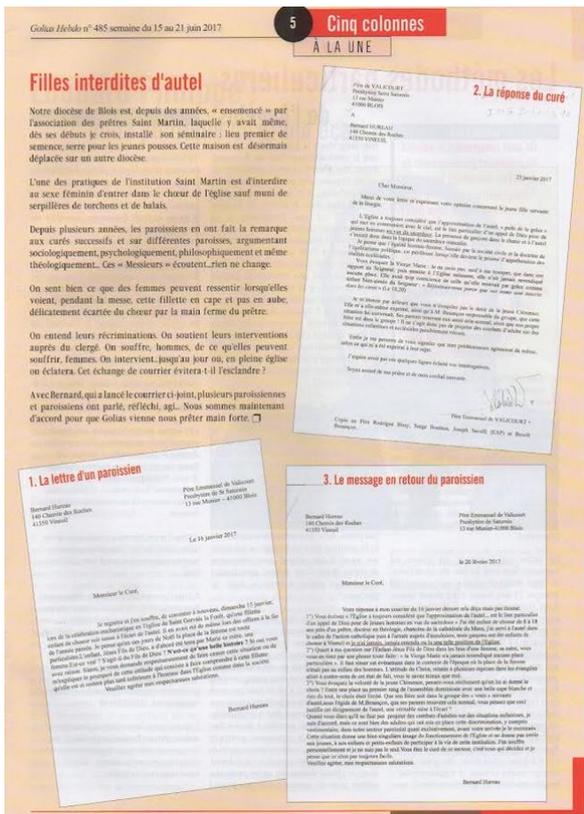
Autre raison, que vous aurez tous constatée au sein de vos familles : **la maturité n'est pas la même au même âge.** Celle des filles est beaucoup plus précoce y compris en ce qui touche au spirituel. L'expérience montre que dans un groupe de servants, lorsqu'il y a des filles et des garçons, les filles font mieux et donc petit à petit les garçons partent...

De même, **d'un point de vue tout à fait concret, les filles font des choses que les garçons ne font pas.** Par exemple, faire lire un ado de 14 ans au micro c'est très compliqué et ils ne veulent pas... alors que les filles se proposent volontiers. Pareil pour chanter un psaume ou faire chanter : les filles le feront avec joie. Demander à des garçons d'accueillir à l'entrée de l'église, ils le feront de manière un peu pataude contrairement aux filles qui le feront avec le sourire naturellement.

« Les filles font mieux » et du coup on semble leur proposer un service qui semble moins « valorisant »... n'est-ce pas contradictoire ? Non. Le service de l'assemblée n'est pas moins valorisant que le service de l'autel. Dans la liturgie, non seulement l'autel et le prêtre représentent le Christ mais tout autant l'assemblée, corps du Christ. Avez-vous remarqué que pendant la messe l'on encense et l'autel et le prêtre et l'assemblée ? La valeur sacrée est la même... Pourquoi serait-il plus digne de servir l'un que l'autre ?

Je désire, dans notre monde où l'on essaie de nier la différence sexuée, la différence entre garçon et fille, **offrir au moins encore un lieu où les garçons et les filles peuvent vivre quelque chose de leur côté, de manière séparée.** Il n'y a plus beaucoup de lieu où les garçons puissent se retrouver entre eux et les filles entre elles. C'est fondamental notamment en ce qui concerne la foi et la spiritualité.

N'oublions pas non plus que les groupes de servants d'autel et de servantes de l'assemblée sont des lieux qui peuvent aider ces jeunes à discerner, à entendre leur vocation, ce à quoi Dieu les appelle, quelle qu'elle soit... dans les progressions spirituelles qu'on leur fera vivre dans les moments de groupe et de prière et de réflexion qu'ils pourront avoir...”



# Servantes d'assemblée : « Dieu s'est fait homme, il ne s'est pas fait femme »



tribune

Père Luc De Bellescize

Prêtre du diocèse de Paris

Alors que l'enquête de La Croix sur les servantes d'assemblée a suscité une vive discussion, le père Luc de Bellescize témoigne dans ce texte des raisons pour lesquelles il faut selon lui distinguer entre servants d'autel et servantes d'assemblée, miroir de la distinction entre l'homme et la femme et leur « différence complémentaire ».

Luc de Bellescize, le 30/08/2022 à 14:10

📖 Lecture en 4 min.

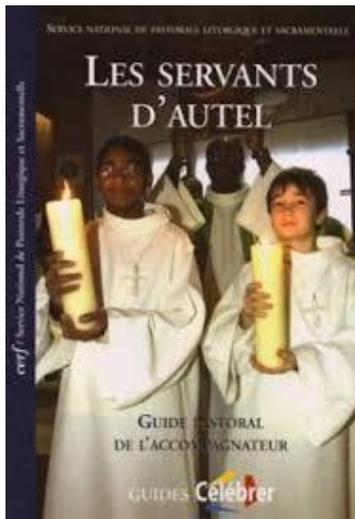
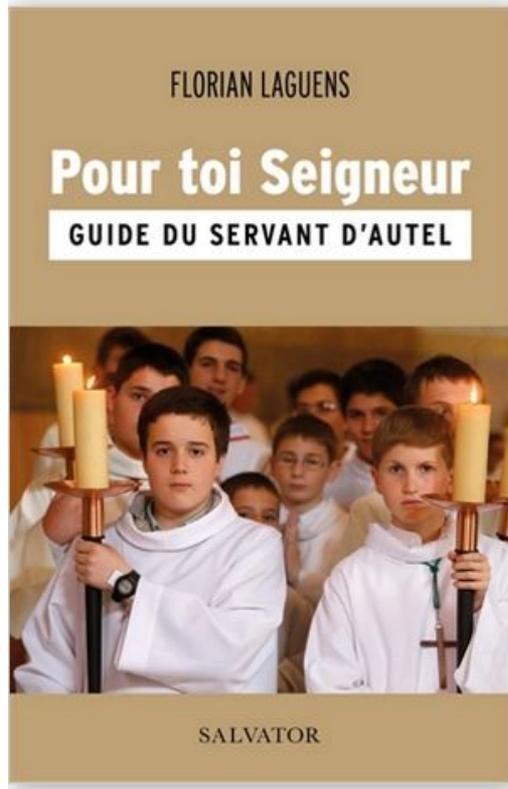
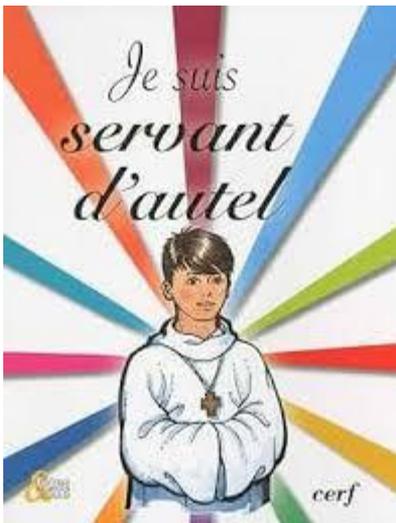


Ecrire au curé???  
est-ce pertinent...

face à de tels  
arguments peut on  
encore discuter!

NB le prêtre en question est sorti du paysage depuis,  
ayant été accusé d'agression sexuelle (pas encore  
jugé)

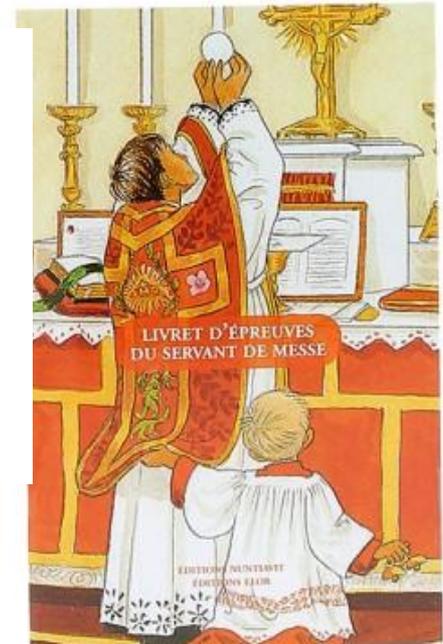
# Une proposition d'action concrète



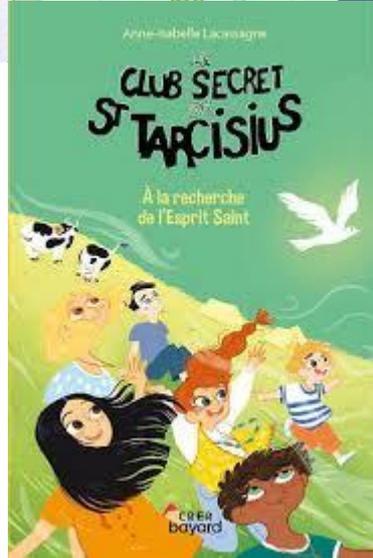
S'il existe des livres sur le service de l'autel correspondant aux sensibilités traditionalistes, apparemment aucun reflétant la norme selon les textes du magistère, où on verrait des filles et des garçons servir à l'autel



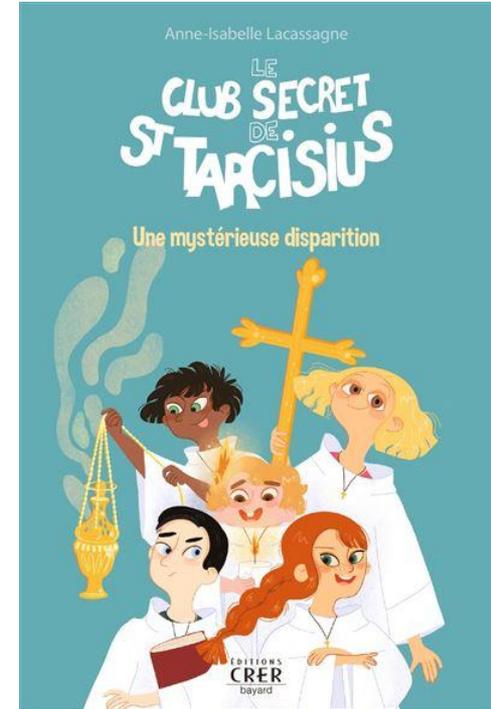
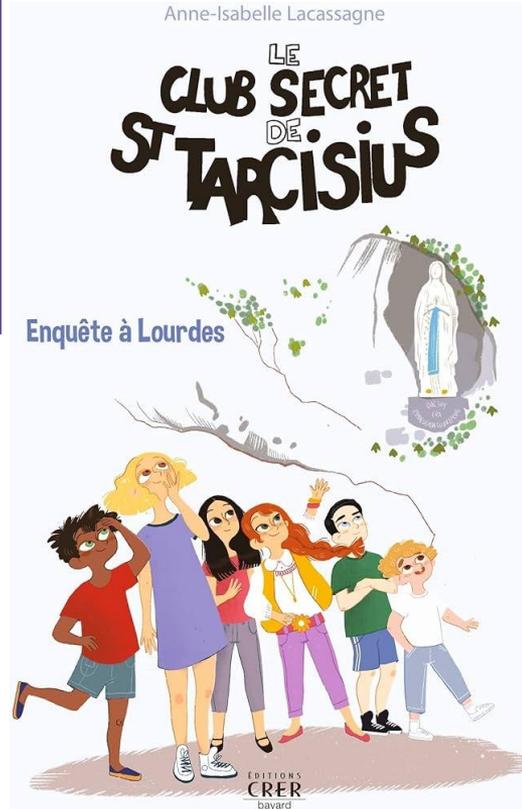
NB: l'auteur de ce livre a été mis en cause pour agression sexuelle sur mineur...



Une rencontre  
inattendue



Seule exception?? une série  
de 4 romans jeunesse



# Une proposition: un courrier au SNPLS pour demander le soutien d'un projet éditorial qui promeuve l'égalité entre filles et garçons au service de l'autel



Le Service National des servants d'autel est rattaché au Service National de la Pastorale Liturgique, organe de la Conférence des Evêques de France



- PBLM #1 | c'est quoi un missel ?**  
Servants d'autel Service National • 4 k vues • Il y a 2 ans
- PBLM #2 | le plan du missel & l'année liturgique**  
Servants d'autel Service National • 2,4 k vues • Il y a 2 ans
- PBLM #3 | les rites d'ouverture de la messe**  
Servants d'autel Service National • 2,7 k vues • Il y a 2 ans
- PBLM #4 | l'eucharistie au coeur du missel**  
Servants d'autel Service National • 1 k vues • Il y a 2 ans
- PBLM #5 | l'envoi : des disciples missionnaires**  
Servants d'autel Service National • 508 vues • Il y a 2 ans
- PBLM #6 | Les objets de la messe**  
Servants d'autel Service National • 1 k vues • Il y a 2 ans
- PBLM #7 | Prier ou servir**  
Servants d'autel Service National • 701 vues • Il y a 2 ans



liturgie.catholique.fr/service-autel/



Groupe Local Comité de la Jupe 45 à l'intention du SNPLS - Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle, Conférence des évêques de France

Objet: offre éditoriale concernant le service de l'autel

Madame, Monsieur

Catholiques engagées dans nos paroisses à Orléans, attentives à la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les Eglises et la société, nous sommes particulièrement attachées à l'égalité d'accès des filles au service de l'autel aux côtés des garçons. Cette égalité, nous le savons, représente la norme dans notre Eglise, ainsi que l'a précisé en 2004 l'instruction *Redemptionis sacramentum* (paragraphe 47), ainsi que le rappellent régulièrement les prélatés : ainsi cet été, le Cardinal Jean-Claude Hollerich, président de l'Association internationale des servants de messe, sur les ondes de radio Vatican. Les textes et les autorités sont claires : oui, nos filles et jeunes filles ont toute leur place près de l'autel.

Malheureusement, lorsque l'on parcourt les rayons des librairies françaises, force est de constater que l'offre éditoriale ne reflète nullement les normes romaines. Une personne souhaitant offrir à une petite fille un livre ou support imprimé qui lui permette d'appréhender son nouveau rôle au service de l'autel sera contrainte de lui offrir des manuels ne représentant visuellement (photos ou illustrations)... que des petits garçons.

Souvent, ces ouvrages précisent que le rôle de servante d'autel est réservé aux garçons. Parfois, ils présentent les filles sous l'habit de servantes d'assemblée, rôle qui n'est pas défini par la liturgie romaine. Certains ouvrages sont consacrés d'ailleurs spécifiquement à ce rôle de servante d'assemblée, mais après notre enquête, nous n'en avons trouvé aucun représentant filles et garçons servant ensemble la messe (à l'exception notable d'une très sympathique série de romans d'Anne-Isabelle Lacassagne : mais il ne s'agit pas d'un guide ou manuel du service de l'autel).

Bien sûr, il est possible que nous n'ayons pas connaissance de toute l'offre éditoriale; mais il nous semblait important de soulever cette question et de partager notre étonnement. Le Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle pourrait contribuer à mettre en avant et promouvoir un projet éditorial qui tout simplement, mettrait en image la doctrine propre à l'Eglise Catholique, et présenterait des filles et des garçons à égalité au service de l'autel.

Si différentes sensibilités peuvent s'affronter au sein de notre Eglise sur cette question liturgique, il est important que dans l'offre éditoriale, la norme de la liturgie soit elle aussi représentée, et que les enfants sans discrimination puissent constater qu'ils et elles sont bienvenus et bienvenues dans une communauté dans laquelle ils et elles ont le désir de prendre une part active.

Nous serions heureuses d'échanger avec vous sur ce sujet, et nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre démarche.

# Références et articles

Comité de la Jupe 2023:

<https://www.la-croix.com/Debats/Nous-demandons- eveques-prononcer-discrimination-filles-messe-2023-03-22-1201260215>

Lettre type : [https://comitedelajupe.fr/wp-content/uploads/2023/03/CP\\_8\\_mars\\_public.pdf](https://comitedelajupe.fr/wp-content/uploads/2023/03/CP_8_mars_public.pdf)

CARTE à mettre à jour: <https://carte.comitedelajupe.fr/dl/d8fc49>, double cliquer sur la carte pour agrandir et trouver votre paroisse.

Arnaud Join-Lambert, prof de théologie à l'UC Louvain

<https://www.la-croix.com/Debats/Servantes-dassemblee-A-quoi-servent-theologiens-eveques-2022-10-13-1201237566>

Hélène Bricout, prof de théologie à l'ICP

<https://www.la-croix.com/Debats/Servantes-dassemblee-ministeres-laics-sont-pas-genres-2022-08-23-1201229869>

Patrick Prétot, osb, professeur à l'Institut Supérieur de Liturgie

<https://www.icp.fr/a-propos-de-licp/presse/vous-avez-dit-servants-dautel>

Luc de Bellecize:

<https://www.la-croix.com/Debats/Servantes-dassemblee-Dieu-sest-fait-homme-sest-pas-fait-femme-2022-08-30-1201230854>

NB :

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/08/le-mediaticque-pretre-luc-de-bellescize-soupconne-d-agression-sexuelle\\_6220926\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/08/le-mediaticque-pretre-luc-de-bellescize-soupconne-d-agression-sexuelle_6220926_3224.html)

Le côté traditionaliste : Abbé Laffargue (cofondateur de la fraternité st Pierre):

<http://abbe-laffargue.over-blog.com/2008/04/filles-enfants-de-choeur.html>